



« QualiPV », valorisez vos compétences en photovoltaïque

Demande croissante des clients, crédits d'impôts incitatifs... le marché du photovoltaïque est en plein essor. C'est dans ce cadre que l'UNA Couverture-Plomberie-Chauffage a participé à la mise en place d'une nouvelle démarche qualité, nommée QualiPV.

Cette appellation permet aux professionnels qui installent des systèmes solaires photovoltaïques raccordés au réseau, de faire valoir leurs compétences auprès de leurs clients. Elle est préconisée par les pouvoirs publics, l'ADEME, les collectivités territoriales et les fournisseurs d'énergie.

L'appellation est constituée de 2 modules qui peuvent être demandés séparément ou ensemble en fonction des compétences de l'entreprise :

- « QualiPV module Elec » pour la partie électrique et le raccordement au réseau,
- « QualiPV module Bat » pour la partie intégration au bâti.

Engagez-vous dans cette démarche et ouvrez de nouveaux marchés à votre entreprise.

Pour en savoir plus, contactez votre CAPEB départementale.

Le « Sac sécurité couvreur »

Très impliquée dans le domaine de la prévention et de la sécurité des salariés, l'UNA a conçu le « Sac sécurité couvreur » regroupant l'ensemble des équipements de protection individuelle (EPI) qu'un artisan est tenu de remettre à son salarié. Des fiches de prévention, rédigées par l'OPPBT, complètent l'équipement qui a été validé par le SYNAMAP (Syndicat professionnel regroupant les fabricants et distributeurs d'EPI) et l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité). Le « Sac sécurité couvreur » est disponible auprès du distributeur FOBI.

Plus de sécurité sur les échafaudages

Toujours plus de sécurité sur les échafaudages. C'est dans cet objectif de l'UNA Couverture-Plomberie-Chauffage participe à la rédaction de la « Norme Consoles » qui réglementera les échafaudages dans leur ensemble (la norme actuelle ne concerne que les garde-corps). Le futur document définira les dispositions constructives vis-à-vis des risques de chute de hauteur ainsi que les spécifications relatives de résistance et de stabilité applicables aux échafaudages en encorbellement (constitués de consoles, de planchers, de protections périphériques préfabriqués).

Enfin, la commission s'attachera à rédiger des notices d'assemblage d'échafaudages, communes à tous les industriels.



Couverture Plomberie Chauffage

© Conception : OBFA Communication / 01 40 92 27 27

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

2, rue Béranger - 75140 Paris cedex 03
Tél. 01 53 60 50 00 - Fax 01 45 82 49 10
capeb@capeb.fr / www.capeb.fr



Les UNA de la CAPEB

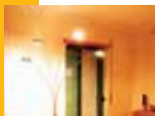
A la CAPEB, tous les métiers du bâtiment sont représentés dans les 8 Unions Nationales Artisanales :



Charpente-Menuiserie-Agencement



Couverture-Plomberie-Chauffage



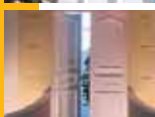
Equipement Electrique et Electronique



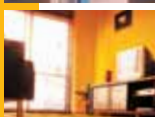
Maçonnerie-Carrelage



Métiers de la Pierre



Métiers et Techniques du Plâtre



Peinture-Vitrierie-Revêtements



Serrurerie-Métallerie

Les UNA

- élaborent et mettent en œuvre une politique professionnelle au sein de la filière
- assurent la promotion et la représentation des métiers
- diffusent l'information professionnelle dans les structures locales
- travaillent à la prospective professionnelle et à la conquête des marchés

Les priorités de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage

- Défendre des intérêts des professionnels
- Assurer le suivi des réglementations françaises et européennes en concertation avec les Pouvoirs Publics pour défendre les intérêts des entreprises artisanales
- Développer des partenariats avec la filière, pour permettre aux entreprises d'accéder au plus grand nombre de marchés
- Participer aux démarches de Qualité (PG, Qualisol, Quali'Eau, AB5...)
- Soutenir les actions en faveur du développement durable et des économies d'énergies

Une offre globale pour préserver l'indépendance des artisans

Depuis la dérégulation des marchés énergétiques, les commercialisateurs d'énergies proposent des services aux consommateurs en s'appuyant sur des réseaux d'entreprises. Face à la multiplication de ces réseaux, l'UNA Couverture-Plomberie-Chauffage répond par la création d'une offre globale.

Cette offre globale consiste en un regroupement d'artisans, tous corps de métiers confondus, capables de proposer aux clients des solutions pour l'ensemble des travaux d'un logement : travaux de rénovation, service après-vente, aides au financement, conseils en terme d'économies d'énergies, etc... Objectif : conforter le rôle de prescripteur et de conseil des entreprises, leur éviter toute sous-traitance subie et non concertée et favoriser la liberté des prix...

Les premiers outils de cette offre globale voient le jour :

- une formation des artisans de tous corps de métiers aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables,
- le développement d'une offre d'assistance dépannage 24h/24 dans les domaines de la plomberie, du chauffage, de l'électricité, de l'assainissement et du gaz.



Entreprises, valorisez vos compétences !

Pour promouvoir le savoir-faire technique des professionnels auprès des clients et garantir leur satisfaction sur la prestation fournie, l'UNA Couverture-Plomberie-Chauffage s'engage dans plusieurs dispositifs :

• **PG (Professionnel Gaz) et PMG (Professionnel Maintenance Gaz)** : ces appellations attestent la capacité des entreprises à intervenir sur les installations intérieures domestiques gaz. Objectif : améliorer la qualité et la sécurité des installations pour un meilleur confort du client. Ces démarches concernent respectivement les travaux de remplacement de chaudières ou d'installations neuves, complétées ou modifiées (PG) et les prestations d'entretien et de maintenance des appareils gaz domestiques (PMG).

• **Qualisol, Qualibois et QualiPV** : ces appellations garantissent au consommateur un engagement de qualité de service dans l'installation des capteurs et installations solaires thermiques, appareils de chauffage domestiques au bois et systèmes photovoltaïques.

• **Quali'Eau**, reconnue par le Ministère de la Santé, cette appellation atteste de la compétence du professionnel en matière de sécurité sanitaire de l'eau (respect des règles techniques de conception et de réalisation, éradication du plomb, légionellose, protection contre les retours d'eau, économies d'eau,...).

• **Qualifioul**, cette attestation garantit au consommateur un engagement de qualité dans l'installation des appareils de chauffage au fioul domestique.

Pour vous ouvrir de nouveaux marchés, contactez votre CAPEB et rejoignez les rangs des entreprises détentrices d'appellations !

